

CHRONIQUE OVINE /

Des graines de soja dans la ration des agneaux

Utiliser des graines de soja entières dans la ration des agneaux est possible. Mais attention, compte tenu de son taux élevé en matière grasse (23 % contre 2 % pour l'orge par exemple), son incorporation doit donc être limitée afin que le taux de matière grasse total de la ration ne dépasse pas les 5 % recommandés. Pour les agneaux, cela signifie un taux maximum de 20 % dans l'aliment. Par ailleurs, les graines de soja crues sont rela-

tivement pauvres en azote. C'est leur transformation thermique (graine toastée ou extrudée) qui améliore la valeur azotée. Lorsqu'elles sont distribuées crues, elles remplacent donc une partie des céréales.

Une graine bien consommée

Le remplacement de 17 % du triticale par la même proportion de graines de soja dans un mélange fermier pour des agneaux en bergerie a récemment été testé.

La graine de soja crue distribuée entière est bien consommée. Par ailleurs, elle n'entraîne pas de baisse de performances par rapport à une céréale. Les indices de consommation des agneaux (kg d'aliment concentré par kg de gain de poids vif) ne sont pas modifiés. Les qualités de carcasse, conformation et état d'engraissement sont inchangés. Pour conserver un intérêt économique, le prix des graines de soja crue doit être inférieur à celui de la céréale utilisée.



Les graines de soja crues remplacent au maximum 20 % des céréales. (Crédit photo : Caroline Pereira Katsumata_FlickrR)

Que faire des mauvais foins ?

Les brebis taries, en début et milieu de gestation valorisent les fourrages de moindre qualité. Si les brebis sont en état corporel correct, l'ajout d'aliment concentré n'est pas utile. Ce type de fourrage est également adapté aux agnelles de renouvellement. Avec un apport de concentré, le développement du rumen est alors conforme aux objectifs. Enfin, du foin de qualité médiocre est suffisant pour les agneaux en finition. A l'inverse, les fourrages de meilleure qualité alimentaire,

selon leur stade de fauche et leurs qualités de conservation si nécessaire, sont à réserver aux lots de brebis allaitantes.

250 € pour 100 brebis

L'économie est de l'ordre de 2,5 € de concentré par brebis quand on remplace un foin de qualité moyenne (0,6 UF) par un foin de bonne qualité (0,7 UF) pendant 80 jours de lactation. Par ordre de priorité, viennent ensuite les lots de brebis en fin de gestation afin de préparer les lactations et avoir des agneaux

lourds à la naissance. Les foins de trop bonne qualité (de type regain) distribués à volonté sont toutefois à proscrire à ce stade physiologique pour cause de risque de prolapsus. Dans tous les cas, le préalable pour réaliser ces économies est de constituer des lots de brebis à même stade physiologique. En conséquence, tout commence par des périodes de lutte courtes associées à des constats de gestation.

Laurence Sagot,
Institut de
l'Élevage/ CIIRPO

